

Laval, le 31 mai 2018

**LA FORMATION « DEP » SERA REPORTÉE AU PRINTEMPS 2019 ET PORTERA UN NOUVEAU NOM
– LA FORMATION « ÉDUCATEUR DE SOCCER PROVINCIAL »**

Comme vous le savez tous, le soccer québécois est en cours de changement, donc nous avons l'opportunité de bien finaliser un contenu cohérent qui pourra exister à long terme.

Le contenu de cette formation **complémentaire** sera basé sur, mais pas limité à :

- Les particularités de la structure québécoise
- Le cheminement du joueur québécois
- Le cheminement de l'éducateur/entraîneur québécois
- L'observation, la gestion et l'éducation pendant le match

IMPORTANT :

- Cette formation sera toujours obligatoire pour entraîner dans les compétitions suivantes : U13 et U14 AA, AAA, TSR/Jeux du Québec (U13), LESE, PLSQ
- Un éducateur ayant réussi son évaluation « DEP » avant le 1^{er} janvier 2019 sera reconnu comme étant « Éducateur de Soccer Provincial », donc éligible pour entraîner dans les compétitions québécoises
- Les dérogations octroyées pour entraîner en 2018 resteront en vigueur jusqu'à la fin de la saison courante
- Le prérequis de cette formation sera toujours la Licence C certifiée (réussite de l'évaluation pratique)
- Les candidats déjà inscrits à la formation prévue en juillet 2018 (7-8 ou 13-14) seront avertis et automatiquement transférés à la prochaine formation en 2019. Ils pourront se faire rembourser à 100% s'ils ne sont pas disponibles
- **À partir du 1^{er} janvier 2019 :**
 - La FSQ n'octroiera plus aucune équivalence
 - Les éducateurs qui reçoivent une équivalence Licence B par l'Association Canadienne ne seront pas crédités comme étant « Éducateur de Soccer Provincial » et ne pourront pas entraîner dans les catégories citées plus haut.
 - Dans le cheminement de l'éducateur, un candidat peut passer de la Licence C à la Licence B1 (provinciale), mais ne pourra pas entraîner dans les catégories citées plus haut sans avoir complété la formation « Éducateur de Soccer Provincial »

N'hésitez pas à communiquer avec Mike Vitulano, responsable à la formation des éducateurs si vous avez des questions. mvitulano@federation-soccer.qc.ca

Cordialement,



Mathieu Chamberland
Directeur général

UNE FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES ÉDUCATEURS DE SOCCER QUÉBÉCOIS

L'objectif de cette formation est de créer un environnement d'apprentissage où les éducateurs pourront interagir tout en progressant dans leur cheminement spécifique au Québec.

De 2002 à 2016



Remplacé par



À partir de 2019



OBLIGATOIRE POUR ENTRAÎNER DANS UN NIVEAU DE COMPÉTITION AU QUÉBEC



PROVINCIALE

INTER-RÉGIONALE

Pour les championnats U13-U14 AA seulement



UN NOUVEAU CONTENU EN COMPLÉMENT AVEC LES FORMATIONS EXISTANTES ET SELON LES BESOINS DES ÉDUCATEURS



- LES PARTICULARITÉS DE LA STRUCTURE QUÉBÉCOISE
- LE CHEMINEMENT DU JOUEUR QUÉBÉCOIS
- LE CHEMINEMENT DE L'ÉDUCATEUR/ENTRAÎNEUR QUÉBÉCOIS
- OBSERVER, GÉRER ET ÉDUCER PENDANT LE MATCH

16 heures de formation

Travail pré et/ou post-formation

Évaluation formative avec rétroaction

Une évaluation qui a pour fonction d'améliorer l'apprentissage en cours en détectant les difficultés de l'apprenant.



LE CHEMINEMENT DE L'ÉDUCATEUR ET LES PRÉ-REQUIS

